

Lignes directrices de l'AISS en matière de recouvrement des cotisations et de conformité

QUESTIONS A TRAITER (EXEMPLE)

1. *Au sein de la série de Lignes directrices à laquelle est consacré l'atelier, quels domaines spécifiques et lignes directrices correspondantes votre organisation souhaiterait-elle voir abordés durant l'atelier?*

Nous souhaitons aborder les domaines concernant l'amélioration de la conformité volontaire ainsi que de l'efficacité des processus opérationnels de recouvrement des cotisations. Bien que certains aspects aient déjà été abordés, nous aimerions en savoir davantage sur les approches qui nous permettraient d'obtenir des résultats plus efficaces et plus rentables.

Ces questions sont traitées par les lignes directrices suivantes:

- Ligne directrice 5. Adopter une gestion systématique des risques de non-conformité et une stratégie proactive axée sur la conformité
 - Lignes directrices 7 à 12, et 16 à 17 portant sur les processus opérationnels et la coordination avec les organisations extérieures au système
2. *Décrivez brièvement les défis en rapport avec ces Lignes directrices auxquels votre organisation et vous-même êtes confrontés.*

Il y a quelques années, notre institution a mis en pratique une gestion des risques liés à la conformité et des processus opérationnels de recouvrement des cotisations. Ces derniers sont malheureusement vivement contestés, compte tenu de la complexité à effectuer un recouvrement des cotisations et un contrôle de la conformité efficaces en raison de l'hétérogénéité et de la variabilité croissante des cotisants.

3. *Décrivez brièvement les améliorations que votre institution et vous-même souhaitez apporter dans le domaine concerné par ces Lignes directrices.*

Par conséquent, nous sommes très intéressés par des approches et des pratiques qui permettraient à notre institution d'améliorer nos performances dans ces domaines.

4. *Quelles sont vos attentes par rapport cet atelier?*

L'atelier devrait offrir une excellente opportunité à notre institution de comprendre plus en détails les lignes directrices, mais aussi une occasion de discuter des défis rencontrés et d'échanger sur des solutions possibles avec des collègues d'autres d'organisations, ainsi qu'avec l'expert. A l'issue de cet atelier, je souhaite pouvoir regagner mon organisation en connaissant les étapes concrètes nécessaires à la mise en œuvre de pratiques destinées à améliorer le cadre de notre système de recouvrement des cotisations et de conformité.